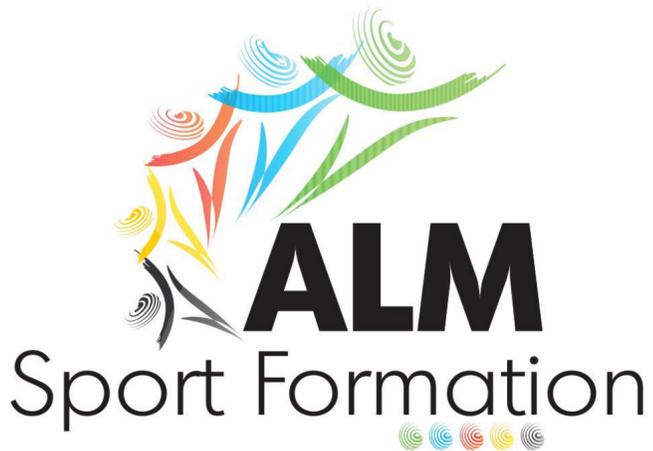


PÔLE ENTREPRISE



ENTREPRISE & SECOURISME

D.U. Document Unique

HABILITATION ELECTRIQUE

MANIPULATION EXTINCTEUR

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

AMIANTE

REVEIL MUSCULAIRE

EQUI-COACHING



HABILITATION ÉLECTRIQUE

L'habilitation électrique est, dans le domaine de l'électricité, la reconnaissance par un employeur de la capacité d'une personne à accomplir les tâches fixées en toute sécurité.

SAUVETEUR ET SECOURISTE DU TRAVAIL

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail sans prérequis particulier

DOCUMENT UNIQUE

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) est un document obligatoire identifiant l'ensemble des risques professionnels auxquels sont potentiellement soumis les salariés d'une entreprise

SÉCURITÉ & INCENDIE

Objectif : être sensibilisé aux risques d'incendie ainsi qu'aux comportements et gestes à adopter en cas de départ de feu. De la manipulation d'extincteur aux exercices d'évacuation, l'ensemble du personnel doit être informé.

